



MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DOCUMENTS
ET MÉTHODES

La nomenclature FaPFP de familles de métiers de la fonction publique

Composée de 13 grandes familles de métiers, elle offre la possibilité d'analyses étendues sur les trois versants de la fonction publique.



STATISTIQUES ET
RECHERCHE SUR LA
FONCTION PUBLIQUE

Ce document détaille la nomenclature de familles de métiers de la fonction publique, appelée FaPFP. Élaborée dans le cadre d'études sur les conditions de travail et les expositions aux risques professionnels¹, elle peut être utilisée plus largement pour des études portant sur les trois versants de la fonction publique (État - FPE, territoriale - FPT, et hospitalière - FPH). En annexe, un programme SAS permet de reconstituer les familles de métiers de la fonction publique (en nomenclature FaPFP) à partir des codes PCS.

La nomenclature FaPFP est amenée à évoluer et pourra être affinée pour prendre en compte les fonctions d'encadrement par exemple. Elle pourrait idéalement à terme être clairement articulée avec les répertoires de métiers que constituent le Répertoire interministériel des métiers de l'État (qui devrait être mis à jour en 2016), la nomenclature des emplois territoriaux et la nomenclature des emplois hospitaliers.

Pourquoi une nomenclature de métiers de la fonction publique ?

Plusieurs nomenclatures de métiers et de professions existent. Les Professions et Catégories Sociales (PCS) de l'Insee, et les familles professionnelles de la Dares sont les plus utilisées. Cependant, dans leur format agrégé, elles sont peu adaptées à des études détaillées de la fonction publique². Ainsi, comme les familles professionnelles de la Dares (FAP), les FaPFP regroupent des métiers qui font appel à des compétences communes, et des « gestes professionnels » proches. En revanche, les FAP qui regroupent parfois, dans leur format agrégé, des métiers de la fonction publique assez différents, peuvent être difficile à utiliser dans le cadre d'étude spécifique et détaillée de la fonction publique (voir **Annexe 1**). Par exemple, les FAP « Administration publique, professions juridiques, armée et police », ou « Santé, action sociale, culturelle et sportive » sont très présentes dans la fonction publique et réunissent des profils d'agents et des métiers hétérogènes.

D'autre part, des répertoires administratifs de métiers existent dans chacun des versants de la fonction publique (voir **Annexe 1**), le répertoire interministériel des métiers de l'État (RIME) dans la FPE, le répertoire des métiers territoriaux et la nomenclature des emplois territoriaux (NET) dans la FPT et le répertoire des métiers de la FPH et la nomenclature des emplois hospitaliers (NEH) dans la FPH. Ils présentent des similarités, mais aucune harmonisation n'a à ce stade été menée.

Enfin, dans le cadre du dialogue social de la fonction publique, les organisations syndicales comme les employeurs publics ont souligné le besoin de statistiques par familles de métiers, notamment en ce qui concerne la santé et sécurité au travail pour les trois versants de la fonction publique.

Treize grandes familles de métiers

La nomenclature FaPFP est une nomenclature de métiers, complémentaire aux nomenclatures PCS et FAP. Sa construction résulte du rapprochement des PCS de l'Insee, des FAP de la Dares et des nomenclatures administratives des trois versants de la fonction publique (voir **Annexe 1**). Treize grandes familles de métiers ont ainsi été déterminées dans la fonction publique.

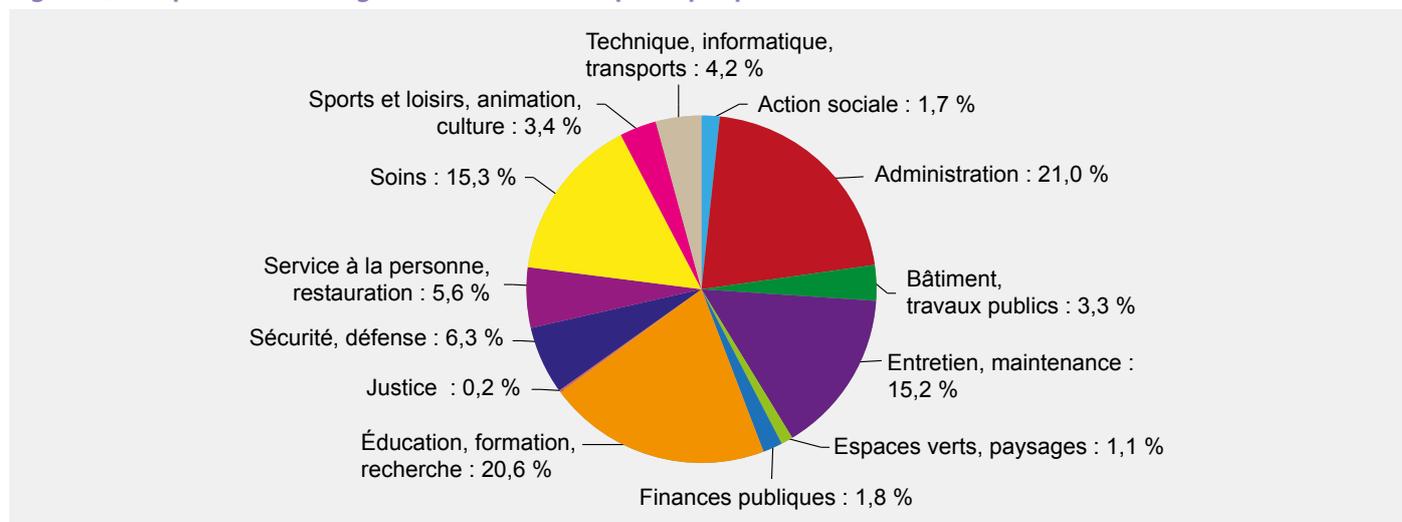
- | | |
|--|--|
| 1. Action sociale ; | 8. Justice |
| 2. Administration ; | 9. Sécurité et défense ; |
| 3. Bâtiment et travaux publics ; | 10. Services à la personne et restauration ; |
| 4. Éducation, formation et recherche ; | 11. Soins ; |
| 5. Entretien et maintenance ; | 12. Sport et loisirs, animation et culture ; |
| 6. Espaces verts et paysages ; | 13. Technique, informatique et transport |
| 7. Finances publiques ; | |

1. Voir « L'exposition aux risques professionnels dans la fonction publique : une première analyse par métier à partir de l'enquête SUMER 2009-2010 », 2013, *Rapport annuel sur l'état de la fonction publique, édition 2013*, DGAFP, et « Les risques psychosociaux dans la fonction publique », 2014, *Rapport annuel sur l'état de la fonction publique, édition 2014*, DGAFP.

2. L'utilisation de la PCS agrégée présente certaines difficultés pour décrire les emplois de la fonction publique. En effet, elle agrège des situations hétérogènes (en classant en « professions intermédiaires » des agents de catégorie A et B par exemple) et ne prend pas en compte les requalifications opérées pour certains corps. Ainsi, il n'existe pas de correspondance stricte entre la PCS agrégée (ou la famille professionnelle) et les catégories A, B ou C de la fonction publique.

D'après l'enquête Conditions de travail 2013, les familles de métiers les plus représentées dans la fonction publique sont les familles « Administration » (21 % des agents), « Éducation, formation, recherche » (21 %), « Soins » (15 %) et « Entretien, maintenance » (15 %, voir Figure 1).

Figure 1 : Répartition des agents de la fonction publique par famille de métiers



Source : Dares-DGAFP-Drees-Insee, enquête Conditions de travail 2013. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : France, agents de la fonction publique.

Quels métiers dans quelles familles ?

Les résultats ci-dessous sont issus de l'exploitation de l'enquête Dares-DGAFP-Drees-Insee Conditions de travail 2013.

L'ensemble des métiers présents dans chaque famille de métiers est présenté en **Annexe 2**.

La nomenclature FaFPF dispose de deux niveaux. Elle repose sur des regroupements des professions les plus détaillées de la nomenclature PCS de l'Insee, nomenclature très utilisée dans les enquêtes et fichiers traités par la statistique publique. Le niveau le plus détaillé de cette nomenclature est également appelé « profession », élément qui se rapproche des métiers.

FaFPF niveau 1	FAPFP niveau 2
Action sociale	Action sociale
Administration	a. Affaires générales b. Ressources humaines c. Gestion budgétaire et financière, logistique d. Commerce e. Services aux usagers f. Politique, religion
Bâtiment et travaux publics	Bâtiment et travaux publics
Éducation, formation et recherche	a. Enseignement b. Autres personnels de l'Éducation c. Recherche d. Formations
Entretien et maintenance	Entretien et maintenance
Finances publiques	Espaces verts et paysages
Espaces verts et paysages	Finances publiques
Justice	Justice
Sécurité et défense	Sécurité et défense
Services à la personne et restauration	a. Services aux particuliers b. Restauration, Hôtellerie, Alimentaire
Soins	Soins
Sport et loisirs, animation et culture	a. Animation, sports et loisirs b. Patrimoine c. Presse, audiovisuel et spectacles d. Art
Technique, informatique et transport	a. Informatique et télécommunications b. Mécanique/Travail des métaux c. Industrie de process d. Manutention, emballage e. Environnement, énergies f. Divers g. Transports

« Action sociale »

La famille de métiers « Action sociale » regroupe les assistants et conseillers sociaux, ainsi que les éducateurs.

Les métiers les plus représentés dans cette famille sont les assistants de service social (38 %), les éducateurs spécialisés (34 %), et les éducateurs de jeunes enfants (12 %).

« Administration »

La famille de métiers « Administration » regroupe l'ensemble des personnels administratifs de catégorie A, B et C des trois versants de la fonction publique, excepté les agents des Impôts, du Trésor et des Douanes qui constituent la famille « Finances publiques ».

Les métiers les plus représentés dans cette famille sont les adjoints administratifs de la fonction publique (40 % des agents), les personnels administratifs de catégorie B des collectivités locales et des hôpitaux (hors Enseignement, Patrimoine) (17 %), les personnels administratifs de catégorie A des collectivités locales et hôpitaux publics (hors Enseignement, Patrimoine) (14 %), les autres personnels administratifs de catégorie A de l'État (hors Enseignement, Patrimoine, Impôts, Trésor, Douanes) (11 %) et les autres personnels administratifs de catégorie B de l'État (hors Enseignement, Patrimoine, Impôts, Trésor, Douanes) (11 %).

« Bâtiment, travaux publics »

La famille « Bâtiment, travaux publics » rassemble en premier lieu les techniciens et ouvriers du bâtiment et des travaux publics.

Les métiers les plus représentés sont les ouvriers non qualifiés des travaux publics de l'État et des collectivités locales (30 % des agents de cette famille), les ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment (20 %), les techniciens des travaux publics de l'État et des collectivités locales (17 %).

« Éducation, Formation et Recherche »

La famille « Éducation, Formation et Recherche » recense l'ensemble des enseignants, des chercheurs de la recherche publique et des personnels surveillants des établissements scolaires.

Les métiers les plus représentés sont les professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire (34 %), les professeurs des écoles (27 %), les chercheurs de la recherche publique (7 %) et les enseignants de l'enseignement supérieur (7 %).

« Entretien, Maintenance »

La famille « Entretien, Maintenance » réunit l'ensemble des agents d'entretien des trois versants de la fonction publique et de la maintenance des équipements.

Les métiers les plus représentés dans cette famille sont les agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux) (31 % des agents), les agents de service hospitaliers (21 %), les agents de service des établissements primaires (19 %) et les agents de service des autres établissements d'enseignement (17 %).

« Espaces verts et paysages »

La famille « Espaces verts et paysages » est essentiellement constituée de jardiniers (78 %). Les métiers d'entretien et d'exploitation des forêts y sont également présents.

« Finances publiques »

La famille de métiers « Finances publiques » rassemble les agents des Impôts, du Trésor et des Douanes.

Les métiers les plus représentés dans cette famille sont les inspecteurs et autres personnels de catégorie A des Impôts, du Trésor et des Douanes (33 % des agents), les contrôleurs des Impôts, du Trésor, des Douanes et assimilés (31 %), et les agents de constatation ou de recouvrement des Impôts, du Trésor, des Douanes (23 %).

« Justice »

La famille « Justice » est essentiellement constituée de magistrats (96 % des agents de cette famille).

« Sécurité, Défense »

La famille « Sécurité, Défense » rassemble les agents de Police, de la Gendarmerie et des Armées. Les agents civils de sécurité et de surveillance et les pompiers y sont également présents.

Les métiers les plus représentés dans cette famille sont les agents de police de l'État (21 % des agents), les hommes du rang (sauf pompiers militaires) (19 %), et les pompiers (y compris pompiers militaires) (13 %).

« Services à la personne, restauration »

La famille « Services à la personne » regroupe les métiers d'aide à domicile et de garde d'enfants. Certains métiers de la restauration et de l'hôtellerie y sont également présents.

Les métiers les plus représentés dans cette famille sont les aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales (32 % des agents), les auxiliaires de puériculture (21 %), les cuisiniers et commis de cuisine (21 %), et les assistantes maternelles, gardiennes d'enfants, familles d'accueil (19 %).

« Soins »

La famille « Soins » réunit l'ensemble du personnel soignant de la fonction publique, pour l'essentiel au sein de la fonction publique hospitalière.

Les métiers les plus représentés dans cette famille sont les aides-soignants (33 % des agents), les infirmiers en soins généraux (31 %) et les médecins hospitaliers sans activité libérale (11 %).

« Sport et loisir, animation, culture »

Dans la famille « Sports et loisirs, animation, culture » sont présents les animateurs socioculturels ainsi que les agents travaillant dans le domaine de la culture et du patrimoine etc.

Les métiers les plus représentés dans cette famille sont les animateurs socioculturels et de loisirs (46 % des agents), les bibliothécaires, archivistes, conservateurs et autres cadres du patrimoine (13 %), les professeurs d'art (12 %) et les moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels³ (10 %).

« Technique, informatique, transports »

La famille « Technique, informatique, transports » regroupe les ingénieurs, techniciens et ouvriers du domaine technique et informatique, ainsi que le personnel des transports.

Les métiers les plus représentés dans cette famille sont les ingénieurs de l'État (y.c. ingénieurs militaires) et assimilés (17 %), les ingénieurs des collectivités locales et des hôpitaux (12 %), les ouvriers qualifiés divers de type industriel (6 %), les conducteurs routiers et grands routiers (6 %), et les ouvriers non qualifiés divers de type industriel (6 %).

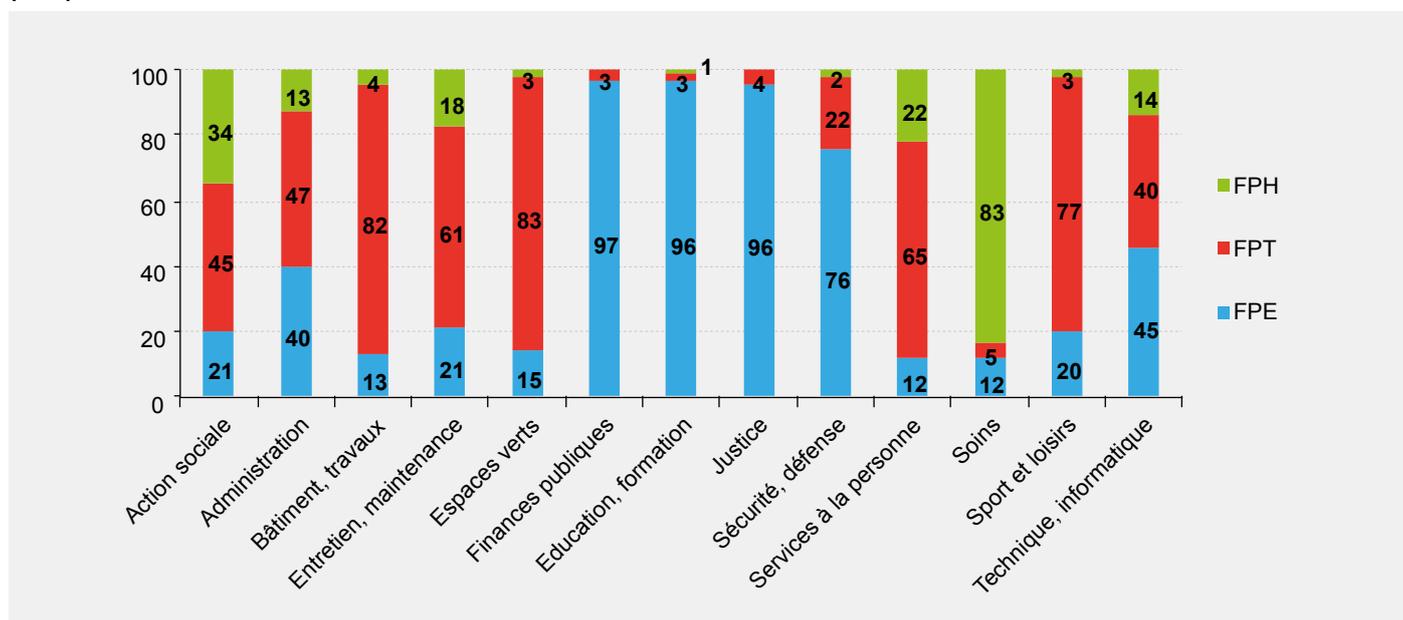
3. Dans certaines études, ces métiers étaient comptabilisés à tort dans la famille « Action sociale ».

Quelle répartition par versant de la fonction publique ?

Pour la plupart des métiers, les familles sont plutôt spécifiques à un (voire deux) versant(s). Ainsi, les familles « Éducation, formation, recherche » ou « Finances publiques » concernent principalement la FPE, « Espaces verts et paysages » ou « Bâtiment, travaux publics » plutôt la FPT, et « Soins » la FPH (voir Figure 2). Cependant, certains métiers sont transversaux et présents significativement dans les trois versants de la fonction publique comme les familles « Action sociale », « Administration » ou « Entretien, Maintenance ».

Les analyses seront en général effectuées par famille de métiers, sans ventiler selon le versant de la fonction publique (sauf cas particulier à définir) pour deux raisons. La première est que certaines familles de métiers dans certains versants de la fonction publique (voir Figure 3) ont des effectifs parfois limités. La seconde est que, dans le cadre d'études sur les conditions de travail par exemple, il s'agit d'étudier de façon approfondie les risques professionnels selon les métiers, quel que soit le versant.

Figure 2 : Répartition des agents des différentes familles de métiers selon le versant de la fonction publique (en %)



Source : Dares-DGAFP-Drees-Insee, enquête Conditions de travail 2013. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.
Champ : France, agents de la fonction publique.

Figure 3 : Effectifs non pondérés selon la famille de métiers et le versant de la fonction publique

	FPE	FPT	FPH	Ensemble
Inconnue	23	13	8	44
Action sociale	48	115	76	239
Administration	1 166	1 174	428	2 768
Bâtiment, travaux publics	58	309	24	391
Entretien, maintenance	313	1 155	384	1 852
Espaces verts, paysages	26	103	5	134
Finances publiques	246	10	-	256
Éducation, formation, recherche	1 905	84	13	2 002
Justice	20	1	-	21
Sécurité, Défense	451	163	18	632
Services à la personne, restauration	76	418	187	681
Soins	329	91	1 966	2 386
Sport et loisirs, animation, culture	68	247	11	326
Technique, informatique, transports	221	180	75	476
Total	4 950	4 063	3 195	12 208

Source : Dares-DGAFP-Drees-Insee, enquête Conditions de travail 2013. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.
Champ : France, agents de la fonction publique.

Même dans une analyse pour l'ensemble des trois versants, il faut également garder à l'esprit dans les exploitations que les effectifs de certaines familles de métiers, notamment « Justice » ou « Espaces verts, paysages », peuvent être faibles, et peuvent limiter les croisements possibles. En particulier, la famille « Justice » pourra être fusionnée avec la famille « Administration ».

Les grandes caractéristiques sociodémographiques des agents de la fonction publique selon leur famille de métiers

La répartition par sexe est très variable selon les métiers. Si les métiers du bâtiment et des travaux publics, de la sécurité et de la défense, ou de la famille « Espaces verts, paysages » sont tenus majoritairement par des hommes (respectivement 84, 85 et 95 %) ; les familles de métiers « Soins » et « Services à la personne, restauration » sont très féminisées, avec près de 80 % de femmes (voir Figure 4).

La répartition par âge varie également sensiblement selon les familles de métiers (voir Figure 5). La part des 50 ans et plus est nettement plus faible dans les familles « Sécurité, Défense » (13 %) ou « Sport et loisirs, animation, culture » (25 %) que dans les autres familles de métiers de la fonction publique. A l'inverse, elle est plus élevée dans les familles « Administration » (40 %), « Technique, informatique, transports » (40 %), « Finances publiques » (50 %). D'autre part, les familles de métiers qui ont la part des moins de 30 ans la plus élevée sont les familles « Espaces verts, paysages », « Action sociale », « Sports et loisirs, animation, culture » et « Soins », avec plus de 20 % des agents qui figurent dans cette tranche d'âge, contre 14 % en moyenne dans la fonction publique.

Figure 4 : Répartition par sexe des agents de la fonction publique selon leur famille de métiers

(en %)

	Hommes	Femmes	Ensemble
Action sociale	24,4	75,7	100
Administration	30,5	69,5	100
Bâtiment, travaux publics	84	16	100
Entretien, maintenance	34,4	65,6	100
Espaces verts, paysages	94,6	5,4	100
Finances publiques	39,1	60,9	100
Éducation, formation, recherche	38,7	61,3	100
Justice	34,5	65,5	100
Sécurité, Défense	85,1	14,9	100
Services à la personne, restauration	20,2	79,8	100
Soins	20,5	79,5	100
Sport et loisirs, animation, culture	36,1	63,9	100
Technique, informatique, transports	76	24	100
Ensemble 3FP	38,9	61,1	100

Source : Dares-DGAFP-Drees-Insee, enquête Conditions de travail 2013. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : France, agents de la fonction publique.

Figure 5 : Répartition par tranche d'âge des agents de la fonction publique selon leur famille de métiers

(en %)

	Moins de 30 ans	30 - 49 ans	50 ans et plus	Ensemble
Action sociale	23,6	49,9	26,5	100
Administration	8,9	50,9	40,2	100
Bâtiment, travaux publics	12,8	53,3	33,9	100
Entretien, maintenance	9,6	53,5	36,9	100
Espaces verts, paysages	26,8	44,6	28,6	100
Finances publiques	3,7	46,7	49,5	100
Éducation, formation, recherche	15,9	55,7	28,4	100
Justice	-	37,4	62,6	100
Sécurité, Défense	15,8	70,5	13,6	100
Services à la personne, restauration	8,5	54,1	37,5	100
Soins	20,5	52,5	27	100
Sport et loisirs, animation, culture	20,3	55,1	24,6	100
Technique, informatique, transports	9,4	50,4	40,3	100
Ensemble 3FP	13,5	54	32,6	100

Source : Dares-DGAFP-Drees-Insee, enquête Conditions de travail 2013. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : France, agents de la fonction publique.

Annexe 1 : Nomenclatures et répertoires existants

Seules les versions agrégées sont présentées ici.

LES CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES DE L'INSEE

- 1 Agriculteurs exploitants
- 2 Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
- 3 Cadres et professions intellectuelles supérieures
- 4 Professions Intermédiaires
- 5 Employés
- 6 Ouvriers
- 7 Retraités
- 8 Autres personnes sans activité professionnelle

LES FAMILLES PROFESSIONNELLES (FAP) DE LA DARES

- A Agriculture, marine, pêche
- B Bâtiment, travaux publics
- C Électricité, électronique
- D Mécanique, travail des métaux. E Industries de process
- F Matériaux souples, bois, industries graphiques. G Maintenance
- H Ingénieurs et cadres de l'industrie
- J Transports, logistique et tourisme
- K Artisanat
- L Gestion, administration des entreprises
- M Informatique et télécommunications
- N Études et recherche
- P Administration publique, professions juridiques, armée et police. Q Banque et assurances
- R Commerce
- S Hôtellerie, restauration, alimentation
- T Services aux particuliers et aux collectivités
- U Communication, information, art et spectacle
- V Santé, action sociale, culturelle et sportive
- W Enseignement, formation
- X Politique, religion

LE RÉPERTOIRE INTERMINISTÉRIEL DES MÉTIERS DE L'ÉTAT (RIME)

- Élaboration et pilotage des politiques publiques
- Études et évaluation des politiques publiques – Prospective
- Diplomatie
- Sécurité
- Défense
- Renseignement
- Justice
- Contrôle
- Éducation et formation tout au long de la vie
- Enseignement supérieur – Recherche
- Soutien au développement
- Santé – Cohésion sociale
- Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation
- Laboratoires
- Services aux usagers
- Territoire et développement durable
- Bâtiment – Infrastructures
- Culture et patrimoine

- Finances publiques
- Affaires générales
- Gestion budgétaire et financière
- Affaires juridiques
- Logistique
- Ressources humaines
- Systèmes et réseaux d'information et de communication
- Communication

LE RÉPERTOIRE DES MÉTIERS TERRITORIAUX

- A Pilotage, management et gestion des ressources
- B Politiques publiques d'aménagement et de développement territorial
- C Interventions techniques
- D Services à la population
- E Sécurité

LA NOMENCLATURE DES EMPLOIS TERRITORIAUX

- A Filière administrative
- T Filière technique
- C Filière culturelle
- S Filière sportive
- M Filière sociale
- O Filière médico-sociale
- E Filière médico-technique
- P Filière sécurité
- R Filière incendie et secours
- N Filière animation
- H Hors filières précédentes
- Y Autres cas

LE RÉPERTOIRE DES MÉTIERS DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

- Achat logistique
- Gestion de l'information
- Ingénierie et maintenance technique
- Management, gestion, aide à la décision
- Qualité, hygiène, sécurité, environnement
- Recherche clinique
- Social, éducatif, psychologique et culturel
- Soins
- Systèmes d'information

LA NOMENCLATURE DES EMPLOIS HOSPITALIERS

Personnels non médicaux

- Personnels de direction et personnels administratifs
- Personnels des services de soins
- Personnels médico-techniques
- Personnels éducatifs et sociaux
- Personnels techniques et ouvriers
- Personnels hors filière

Personnels médicaux hospitaliers

- Personnels hospitalo-universitaires
- Personnels médicaux hospitaliers
- Personnels en formation
- Autres personnels médicaux

Annexe 2 : Ensemble des métiers (codes PCS à 4 chiffres) selon les familles de métiers (FaPFP)

ACTION SOCIALE

- 434a Cadres de l'intervention socio-éducative
- 434b Assistants de service social
- 434c Conseillers en économie sociale familiale
- 434d Educateurs spécialisés
- 434e Moniteurs éducateurs
- 434f Educateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier
- 434g Educateurs de jeunes enfants

ADMINISTRATION

Affaires générales

- 331a Personnels de direction de la fonction publique (Etat, collectivités locales, hôpitaux)
- 333e Autres personnels administratifs de catégorie A de l'Etat (hors Enseignement, Patrimoine, Impôts, Trésor, Douanes)
- 333f Personnels administratifs de catégorie A des collectivités locales et hôpitaux publics (hors Enseignement, Patrimoine)
- 372f Cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique)
- 375b Cadres des relations publiques et de la communication
- 376g Cadres de l'immobilier
- 451e Autres personnels administratifs de catégorie B de l'Etat (hors Enseignement, Patrimoine, Impôts, Trésor, Douanes)
- 451f Personnels administratifs de catégorie B des collectivités locales et des hôpitaux (hors Enseignement, Patrimoine)
- 461a Personnel de secrétariat de niveau supérieur, secrétaires de direction (non cadres)
- 461f Maîtrise et techniciens administratifs des autres services administratifs
- 464b Interprètes, traducteurs (indépendants ou salariés)
- 523a Adjoints administratifs de la fonction publique (y.c. enseignement)
- 524a Agents administratifs de la fonction publique (y.c. enseignement)
- 542a Secrétaires
- 542b Dactylos, sténodactylos (sans secrétariat), opérateurs de traitement de texte

Ressources humaines

- 372c Cadres spécialistes des ressources humaines et du recrutement
- 372d Cadres spécialistes de la formation
- 461e Maîtrise et techniciens administratifs des services juridiques ou du personnel

Gestion budgétaire et financière, logistique

- 372b Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers
- 387b Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnancement
- 461d Maîtrise et techniciens des services financiers ou comptables
- 477a Techniciens de la logistique, du planning et de l'ordonnancement
- 543a Employés des services comptables ou financiers

Commerce

- 374a Cadres de l'exploitation des magasins de vente du commerce de détail
- 374b Chefs de produits, acheteurs du commerce et autres cadres de la mercatique
- 375a Cadres de la publicité
- 462a Chefs de petites surfaces de vente (salariés ou mandataires)
- 462b Maîtrise de l'exploitation des magasins de vente
- 462c Acheteurs non classés cadres, aides-acheteurs
- 462d Animateurs commerciaux des magasins de vente, marchandiseurs (non cadres)

462e Autres professions intermédiaires commerciales (sauf techniciens des forces de vente)
 463a Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en informatique
 463b Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens d'équipement, en biens intermédiaires, commerce interindustriel (hors informatique)
 463c Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens de consommation auprès d'entreprises
 463d Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en services auprès d'entreprises ou de professionnels (hors banque, assurance, informatique)
 463e Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants auprès de particuliers (hors banque, assurance, informatique)
 464a Assistants de la publicité, des relations publiques (indépendants ou salariés)
 487a Responsables d'entrepôt, de magasinage
 546b Agents des services commerciaux des transports de voyageurs et du tourisme
 551a Employés de libre-service du commerce et magasiniers
 552a Caissiers de magasin
 553a Vendeurs non spécialisés
 554a Vendeurs en alimentation
 554b Vendeurs en ameublement, décor, équipement du foyer
 554c Vendeurs en droguerie, bazar, quincaillerie, bricolage
 554d Vendeurs du commerce de fleurs
 554e Vendeurs en habillement et articles de sport
 554f Vendeurs en produits de beauté, de luxe (hors biens culturels) et optique
 554g Vendeurs de biens culturels (livres, disques, multimédia, objets d'art)
 554h Vendeurs de tabac, presse et articles divers
 554j Pompistes et gérants de station-service (salariés ou mandataires)
 555a Vendeurs par correspondance, télévendeurs
 556a Vendeurs en gros de biens d'équipement, biens intermédiaires
 653a Magasiniers qualifiés

Service aux usagers

541a Agents et hôtesse d'accueil et d'information (hors hôtellerie)
 541d Standardistes, téléphonistes

Politique ou religion

335a Personnes exerçant un mandat politique ou syndical
 441a Clergé séculier
 441b Clergé régulier

BÂTIMENT, TRAVAUX PUBLICS

382a Ingénieurs et cadres d'étude du bâtiment et des travaux publics
 382b Architectes salariés
 382c Ingénieurs, cadres de chantier et conducteurs de travaux (cadres) du bâtiment et des travaux publics
 382d Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en bâtiment, travaux publics
 472a Dessinateurs en bâtiment, travaux publics
 472b Géomètres, topographes
 472c Métreurs et techniciens divers du bâtiment et des travaux publics
 472d Techniciens des travaux publics de l'Etat et des collectivités locales
 481a Conducteurs de travaux (non cadres)
 481b Chefs de chantier (non cadres)
 621a Chefs d'équipe du gros œuvre et des travaux publics
 621b Ouvriers qualifiés du travail du béton
 621c Conducteurs qualifiés d'engins de chantiers du bâtiment et des travaux publics
 621d Ouvriers des travaux publics en installations électriques et de télécommunications
 621e Autres ouvriers qualifiés des travaux publics
 621f Ouvriers qualifiés des travaux publics (salariés de l'Etat et des collectivités locales)
 632a Maçons qualifiés

- 632b Ouvriers qualifiés du travail de la pierre
- 632c Charpentiers en bois qualifiés
- 632d Menuisiers qualifiés du bâtiment
- 632e Couvreurs qualifiés
- 632f Plombiers et chauffagistes qualifiés
- 632g Peintres et ouvriers qualifiés de pose de revêtements sur supports vertical
- 632h Soliers moquetteurs et ouvriers qualifiés de pose de revêtements souples sur supports horizontaux
- 632j Monteurs qualifiés en agencement, isolation
- 671a Ouvriers non qualifiés des travaux publics de l'Etat et des collectivités locales
- 671b Ouvriers non qualifiés des travaux publics, du travail du béton et de l'extraction, hors Etat et collectivités locales
- 681a Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment
- 681b Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment

EDUCATION, FORMATION, RECHERCHE

Enseignement

- 341a Professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire
- 342a Enseignants de l'enseignement supérieur
- 421a Instituteurs
- 421b Professeurs des écoles
- 422a Professeurs d'enseignement général des collèges
- 422b Professeurs de lycée professionnel
- 422c Maîtres auxiliaires et professeurs contractuels de l'enseignement secondaire

Autres personnels de l'Education

- 341b Chefs d'établissement de l'enseignement secondaire et inspecteurs
- 343a Psychologues spécialistes de l'orientation scolaire et professionnelle
- 422d Conseillers principaux d'éducation
- 422e Surveillants et aides-éducateurs des établissements d'enseignement

Recherche

- 342e Chercheurs de la recherche publique
- 479a Techniciens des laboratoires de recherche publique ou de l'enseignement

Formations

- 423a Moniteurs d'école de conduite
- 423b Formateurs et animateurs de formation continue

ENTRETIEN, MAINTENANCE

- 387e Ingénieurs et cadres de la maintenance, de l'entretien et des travaux neufs
- 477b Techniciens d'installation et de maintenance des équipements industriels (électriques, électromécaniques, mécaniques, hors informatique)
- 477c Techniciens d'installation et de maintenance des équipements non industriels (hors informatique et télécommunications)
- 486a Agents de maîtrise en maintenance, installation en électricité, électromécanique et électronique
- 486d Agents de maîtrise en maintenance, installation en mécanique
- 486e Agents de maîtrise en entretien général, installation, travaux neufs (hors mécanique, électromécanique, électronique)
- 525a Agents de service des établissements primaires
- 525b Agents de service des autres établissements d'enseignement
- 525c Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux)
- 525d Agents de service hospitaliers (de la fonction publique ou du secteur privé)
- 628a Mécaniciens qualifiés de maintenance, entretien : équipements industriels
- 628b Electromécaniciens, électriciens qualifiés d'entretien : équipements industriels
- 628e Ouvriers qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets

- 632k Ouvriers qualifiés d'entretien général des bâtiments
- 633b Dépanneurs qualifiés en radiotélévision, électroménager, matériel électronique (salariés)
- 633c Electriciens, électroniciens qualifiés en maintenance entretien, réparation : automobile
- 633d Electriciens, électroniciens qualifiés en maintenance, entretien : équipements non industriels
- 634a Carrossiers d'automobiles qualifiés
- 634c Mécaniciens qualifiés en maintenance, entretien, réparation : automobile
- 634d Mécaniciens qualifiés de maintenance, entretien : équipements non industriels
- 684a Nettoyeurs
- 684b Ouvriers non qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets

ESPACES VERTS, PAYSAGES

- 381a Ingénieurs et cadres d'étude et d'exploitation de l'agriculture, la pêche, les eaux et forêts
- 471a Techniciens d'étude et de conseil en agriculture, eaux et forêt
- 471b Techniciens d'exploitation et de contrôle de la production en agriculture, eaux et forêt
- 480a Contremaîtres et agents d'encadrement (non cadres) en agriculture, sylviculture
- 480b Maîtres d'équipage de la marine marchande et de la pêche
- 533b Agents techniques forestiers, gardes des espaces naturels
- 631a Jardiniers
- 691a Conducteurs d'engin agricole ou forestier
- 691b Ouvriers de l'élevage
- 691c Ouvriers du maraîchage ou de l'horticulture
- 691d Ouvriers de la viticulture ou de l'arboriculture fruitière
- 691e Ouvriers agricoles sans spécialisation particulière
- 691f Ouvriers de l'exploitation forestière ou de la sylviculture
- 692a Marins-pêcheurs et ouvriers de l'aquaculture

FINANCES PUBLIQUES

- 333b Inspecteurs et autres personnels de catégorie A des Impôts, du Trésor et des Douanes
- 372a Cadres chargés d'études économiques, financières, commerciales
- 376a Cadres des marchés financiers
- 376b Cadres des opérations bancaires
- 376c Cadres commerciaux de la banque
- 376d Chefs d'établissements et responsables de l'exploitation bancaire
- 376e Cadres des services techniques des assurances
- 376f Cadres des services techniques des organismes de sécurité sociale et assimilés
- 451c Contrôleurs des Impôts, du Trésor, des Douanes et assimilés
- 467a Chargés de clientèle bancaire
- 467b Techniciens des opérations bancaires
- 467c Professions intermédiaires techniques et commerciales des assurances
- 467d Professions intermédiaires techniques des organismes de sécurité sociale
- 522a Agents de constatation ou de recouvrement des Impôts, du Trésor, des Douanes
- 545a Employés administratifs des services techniques de la banque
- 545b Employés des services commerciaux de la banque
- 545c Employés des services techniques des assurances
- 545d Employés des services techniques des organismes de sécurité sociale et assimilés

JUSTICE

- 312a Avocats
- 312b Notaires
- 333a Magistrats
- 372e Juristes

SÉCURITÉ, DÉFENSE

- 334a Officiers des Armées et de la Gendarmerie (sauf officiers généraux)
- 452a Inspecteurs et officiers de police
- 452b Adjudants-chefs, adjudants et sous-officiers de rang supérieur de l'Armée et de la Gendarmerie
- 531a Agents de police de l'Etat
- 531b Agents des polices municipales
- 531c Surveillants de l'administration pénitentiaire
- 532a Gendarmes (de grade inférieur à adjudant)
- 532b Sergents et sous-officiers de grade équivalent des Armées (sauf pompiers militaires)
- 532c Hommes du rang (sauf pompiers militaires)
- 533a Pompiers (y.c. pompiers militaires)
- 533c Agents de surveillance du patrimoine et des administrations
- 534a Agents civils de sécurité et de surveillance
- 534b Convoyeurs de fonds, gardes du corps, enquêteurs privés et métiers assimilés (salariés)

SERVICE À LA PERSONNE, RESTAURATION**Services aux particuliers**

- 431c Puéricultrices
- 526c Auxiliaires de puériculture
- 562a Manucures, esthéticiens (salariés)
- 562b Coiffeurs salariés
- 563a Assistantes maternelles, gardiennes d'enfants, familles d'accueil
- 563b Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales
- 563c Employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers
- 564a Concierges, gardiens d'immeubles
- 564b Employés des services divers

Restauration, Hôtellerie, Alimentaire

- 377a Cadres de l'hôtellerie et de la restauration
- 468a Maîtrise de restauration : salle et service
- 468b Maîtrise de l'hébergement : hall et étages
- 488a Maîtrise de restauration : cuisine/production
- 488b Maîtrise de restauration : gestion d'établissement
- 561a Serveurs, commis de restaurant, garçons (bar, brasserie, café ou restaurant)
- 561d Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration
- 561e Employés de l'hôtellerie : réception et hall
- 561f Employés d'étage et employés polyvalents de l'hôtellerie
- 636a Bouchers (sauf industrie de la viande)
- 636b Charcutiers (sauf industrie de la viande)
- 636c Boulangers, pâtisseries (sauf activité industrielle)
- 636d Cuisiniers et commis de cuisine
- 683a Apprentis boulangers, bouchers, charcutiers

SOINS

- 311c Chirurgiens-dentistes (libéraux ou salariés)
- 311d Psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (non médecins)
- 344a Médecins hospitaliers sans activité libérale
- 344b Médecins salariés non hospitaliers
- 344c Internes en médecine, odontologie et pharmacie
- 344d Pharmaciens salariés
- 431a Cadres infirmiers et assimilés
- 431b Infirmiers psychiatriques

431d Infirmiers spécialisés (autres qu'infirmiers psychiatriques et puéricultrices)
 431e Sages-femmes (libérales ou salariées)
 431f Infirmiers en soins généraux, salariés
 432b Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs, salariés
 432d Autres spécialistes de la rééducation, salariés
 433a Techniciens médicaux
 433b Opticiens lunetiers et audioprothésistes (indépendants et salariés)
 433c Autres spécialistes de l'appareillage médical (indépendants et salariés)
 433d Préparateurs en pharmacie
 526a Aides-soignants (de la fonction publique ou du secteur privé)
 526b Assistants dentaires, médicaux et vétérinaires, aides de techniciens médicaux
 526d Aides médico-psychologiques

SPORT ET LOISIRS, ANIMATION, CULTURE

Animation, sports et loisirs

435a Directeurs de centres socioculturels et de loisirs
 435b animateurs socioculturels et de loisirs
 424a Moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels⁴
 354g Professeurs d'art (hors établissements scolaires)

Patrimoine

351a Bibliothécaires, archivistes, conservateurs et autres cadres du patrimoine (FP)
 425a Sous-bibliothécaires, cadres intermédiaires du patrimoine

Presse, audiovisuel et spectacles

352a Journalistes (y. c. rédacteurs en chef)
 353a Directeurs de journaux, administrateurs de presse, directeurs d'éditions (littéraire, musicale, audiovisuelle et multimédia)
 353b Directeurs, responsables de programmation et de production de l'audiovisuel et des spectacles
 353c Cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles
 465b Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels (indépendants ou salariés)
 637c Ouvriers et techniciens des spectacles vivants et audiovisuels

Art

352b Auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes
 354a Artistes plasticiens
 354b Artistes professionnels de la musique et du chant
 354c Artistes dramatiques
 354d Artistes de la danse, du cirque et des spectacles divers
 465a Concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration (indépendants et salariés)
 637b Ouvriers d'art
 465c Photographes (indépendants et salariés)

TECHNIQUE, INFORMATIQUE, TRANSPORTS

Informatique et télécommunications

388a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique
 388b Ingénieurs et cadres d'administration, maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique
 388c Chefs de projets informatiques, responsables informatiques
 388d Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en informatique et télécommunications
 388e Ingénieurs et cadres spécialistes des télécommunications

⁴ Dans certaines études, ces métiers étaient comptabilisés à tort dans la famille « Action sociale ».

- 478a Techniciens d'étude et de développement en informatique
- 478b Techniciens de production, d'exploitation en informatique
- 478c Techniciens d'installation, de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique
- 478d Techniciens des télécommunications et de l'informatique des réseaux
- 544a Employés et opérateurs d'exploitation en informatique

Electricité/Electronique

- 383a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en électricité, électronique
- 383b Ingénieurs et cadres de fabrication en matériel électrique, électronique
- 383c Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel électrique ou électronique professionnel
- 473a Dessinateurs en électricité, électromécanique et électronique
- 473b Techniciens de recherche-développement et des méthodes de fabrication en électricité, électromécanique et électronique
- 473c Techniciens de fabrication et de contrôle-qualité en électricité, électromécanique et électronique
- 482a Agents de maîtrise en fabrication de matériel électrique, électronique
- 622a Opérateurs qualifiés sur machines automatiques en production électrique ou électronique
- 622b Câbleurs qualifiés, bobiniers qualifiés
- 622g Plateformistes, contrôleurs qualifiés de matériel électrique ou électronique
- 633a Electriciens qualifiés de type artisanal (y.c. bâtiment)
- 672a Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique

Mécanique/Travail des métaux

- 384a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en mécanique et travail des métaux
- 384b Ingénieurs et cadres de fabrication en mécanique et travail des métaux
- 384c Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel mécanique professionnel
- 474a Dessinateurs en construction mécanique et travail des métaux
- 474b Techniciens de recherche-développement et des méthodes de fabrication en construction mécanique et travail des métaux
- 474c Techniciens de fabrication et de contrôle-qualité en construction mécanique et travail des métaux
- 483a Agents de maîtrise en construction mécanique, travail des métaux
- 623a Chaudronniers-tôliers industriels, opérateurs qualifiés du travail en forge, conducteurs qualifiés d'équipement de formage, traceurs qualifiés
- 623b Tuyauteurs industriels qualifiés
- 623c Soudeurs qualifiés sur métaux
- 623f Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux travaillant à l'unité ou en petite série, moulistes qualifiés
- 623g Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux sur autres machines (sauf moulistes)
- 624a Monteurs qualifiés d'ensembles mécaniques
- 624d Monteurs qualifiés en structures métalliques
- 624e Ouvriers qualifiés de contrôle et d'essais en mécanique
- 624f Ouvriers qualifiés des traitements thermiques et de surface sur métaux
- 624g Autres mécaniciens ou ajusteurs qualifiés (ou spécialité non reconnue)
- 628c Régleurs qualifiés d'équipements de fabrication (travail des métaux, mécanique)
- 634b Mécalliers, serruriers qualifiés
- 673a Ouvriers de production non qualifiés travaillant par enlèvement de métal
- 673b Ouvriers de production non qualifiés travaillant par formage de métal
- 673c Ouvriers non qualifiés de montage, contrôle en mécanique et travail des métaux
- 682a Mécalliers, serruriers, réparateurs en mécanique non qualifiés

Industrie de process

- 385a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)
- 385b Ingénieurs et cadres de fabrication des industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)
- 385c Ingénieurs et cadres technico-commerciaux des industries de transformations (biens intermédiaires)
- 475a Techniciens de recherche-développement et des méthodes de production des industries de transformation
- 475b Techniciens de production et de contrôle-qualité des industries de transformation

- 476a Assistants techniques, techniciens de l'imprimerie et de l'édition
- 484a Agents de maîtrise en fabrication : agroalimentaire, chimie, plasturgie, pharmacie.
- 484b Agents de maîtrise en fabrication : métallurgie, matériaux lourds et autres industries de transformation
- 625a Pilotes d'installation lourde des industries de transformation : agroalimentaire, chimie, plasturgie, énergie
- 625b Ouvriers qualifiés et agents qualifiés de laboratoire : agroalimentaire, chimie, biologie, pharmacie
- 625c Autres opérateurs et ouvriers qualifiés de la chimie (y.c. pharmacie) et de la plasturgie
- 625d Opérateurs de la transformation des viandes
- 625e Autres opérateurs et ouvriers qualifiés de l'industrie agricole et alimentaire (hors transformation des viandes)
- 625h Ouvriers qualifiés des autres industries (eau, gaz, énergie, chauffage)
- 626a Pilotes d'installation lourde des industries de transformation : métallurgie, production verrière, matériaux de construction
- 626b Autres opérateurs et ouvriers qualifiés : métallurgie, production verrière, matériaux de construction
- 628d Régleurs qualifiés d'équipements de fabrication (hors travail des métaux et mécanique)
- 628f Agents qualifiés de laboratoire (sauf chimie, santé)
- 637a Modeleurs (sauf modeleurs de métal), mouleurs-noyauteurs à la main, ouvriers qualifiés du travail du verre ou de la céramique à la main
- 674a Ouvriers de production non qualifiés : chimie, pharmacie, plasturgie
- 674b Ouvriers de production non qualifiés de la transformation des viandes
- 674c Autres ouvriers de production non qualifiés : industrie agro-alimentaire
- 674e Ouvriers de production non qualifiés : industrie lourde du bois, fabrication des papiers et cartons

Matériaux souples, bois, industries graphiques

- 386a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois, énergie, eau)
- 386e Ingénieurs et cadres de fabrication des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois)
- 476b Techniciens de l'industrie des matériaux souples, de l'ameublement et du bois
- 485b Agents de maîtrise en fabrication des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois)
- 626c Opérateurs et ouvriers qualifiés des industries lourdes du bois et de la fabrication du papier-carton
- 627a Opérateurs qualifiés du textile et de la mégisserie
- 627b Ouvriers qualifiés de la coupe des vêtements et de l'habillement, autres opérateurs de confection qualifiés
- 627c Ouvriers qualifiés du travail industriel du cuir
- 627d Ouvriers qualifiés de scierie, de la menuiserie industrielle et de l'ameublement
- 627e Ouvriers de la photogravure et des laboratoires photographiques et cinématographiques
- 627f Ouvriers de la composition et de l'impression, ouvriers qualifiés de la brochure, de la reliure et du façonnage du papier-carton
- 635a Tailleurs et couturières qualifiés, ouvriers qualifiés du travail des étoffes (sauf fabrication de vêtements), ouvriers qualifiés de type artisanal du travail du cuir
- 674d Ouvriers de production non qualifiés : métallurgie, production verrière, céramique, matériaux de construction
- 675a Ouvriers de production non qualifiés du textile et de la confection, de la tannerie-mégisserie et du travail du cuir
- 675b Ouvriers de production non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement
- 675c Ouvriers de production non qualifiés de l'imprimerie, presse, édition

Manutention, emballage

- 487b Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention
- 652a Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes
- 652b Dockers
- 676a Manutentionnaires non qualifiés
- 676b Déménageurs (hors chauffeurs-déménageurs), non qualifiés
- 676c Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés

Environnement, énergies

- 386d Ingénieurs et cadres de la production et de la distribution d'énergie, eau
- 387f Ingénieurs et cadres techniques de l'environnement
- 477d Techniciens de l'environnement et du traitement des pollutions
- 485a Agents de maîtrise et techniciens en production et distribution d'énergie, eau, chauffage
- 621g Mineurs de fond qualifiés et autres ouvriers qualifiés des industries d'extraction (carrières, pétrole, gaz...)

Divers

- 311e Vétérinaires (libéraux ou salariés)
- 332a Ingénieurs de l'Etat (y.c. ingénieurs militaires) et assimilés
- 332b Ingénieurs des collectivités locales et des hôpitaux
- 387a Ingénieurs et cadres des achats et approvisionnements industriels
- 387c Ingénieurs et cadres des méthodes de production
- 387d Ingénieurs et cadres du contrôle-qualité
- 479b Experts salariés ou indépendants de niveau technicien, techniciens divers
- 628g Ouvriers qualifiés divers de type industriel
- 637d Ouvriers qualifiés divers de type artisanal
- 676e Ouvriers non qualifiés divers de type industriel
- 685a Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal

Transports

- 389a Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports
- 389b Officiers et cadres navigants techniques et commerciaux de l'aviation civile
- 389c Officiers et cadres navigants techniques de la marine marchande
- 451d Ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne
- 466a Responsables commerciaux et administratifs des transports de voyageurs et du tourisme (non cadres)
- 466b Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)
- 466c Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)
- 526e Ambulanciers salariés (du secteur public ou du secteur privé)
- 546a Contrôleurs des transports (personnels roulants)
- 546c Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises
- 546d Hôtesse de l'air et stewards
- 546e Autres agents et hôtesse d'accompagnement (transports, tourisme)
- 641a Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)
- 641b Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés)
- 642a Conducteurs de taxi (salariés)
- 642b Conducteurs de voiture particulière (salariés)
- 643a Conducteurs livreurs, coursiers (salariés)
- 644a Conducteurs de véhicule de ramassage des ordures ménagères
- 651a Conducteurs d'engin lourd de levage
- 651b Conducteurs d'engin lourd de manœuvre
- 654a Conducteurs qualifiés d'engins de transport guidés
- 655a Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports
- 656a Matelots de la marine marchande, capitaines et matelots timoniers de la navigation fluviale (salariés)
- 676d Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports

Annexe 3 : Programme SAS de création de la nomenclature FaFPF à partir des codes PCS

```

/*ADMINISTRATION*/
    if pe in ("331A", "333E", "333F", "372F", "375B", "376G", "451E", "451F", "461A",
"461F", "464B", "523A", "524A", "542A", "542B", "372C", "372D", "461E", "372B", "387B",
"461D", "477A", "543A", "541A", "541D", "335A", "441A", "441B", "312C", "312D", "313A",
"333C", "333D", "371A", "373A", "373B", "373C", "373D", "451A", "451B", "521A", "521B",
"543A", "543D", "374A", "374B", "375A", "462A", "462B", "462C", "462D", "462E",
"463A", "463B", "463C", "463D", "463E", "464A", "487A", "546B", "551A", "552A", "553A",
"554A", "554B", "554C", "554H", "554D", "554E", "554F", "554G", "554J", "555A", "556A",
"653A", "374C", "374D")
then metier_fp="admin          ";

/*FINANCES PUBLIQUES*/
    else if pe in ("333B", "451C", "522A", "372A", "376B", "376C", "376D", "376E",
"376F", "467A", "467B", "467C", "467D", "545A", "545B", "545C", "545D", "376A")
then metier_fp="fip";

/*JUSTICE*/
    else if pe in ("312A", "312B", "333A", "372E")
then metier_fp="justice";

/*TECHNIQUE, INFORMATIQUE, TRANSPORTS*/
    else if pe in ("544A", "388A", "388B", "388C", "388D", "388E", "478A", "478B",
"478C", "478D", "383A", "383B", "383C", "473A", "473B", "473C", "482A", "622A", "622B",
"622G", "672A", "384A", "384B", "384C", "474A", "474B", "474C", "483A", "623A", "623B",
"623C", "623F", "623G", "624D", "624E", "624A", "624F", "624G", "628C", "634B", "673A",
"673B", "673C", "682A", "385A", "385B", "385C", "475A", "475B", "476A", "484A", "484B",
"625A", "625B", "625C", "625D", "625E", "625H", "626A", "626B", "628D", "628F", "637A",
"674A", "674B", "674C", "674E", "386A", "386E", "476B", "485B", "626C", "627A", "627B",
"627C", "627D", "627E", "627F", "635A", "674D", "675A", "675B", "675C", "652A", "652B",
"676A", "676B", "676C", "487B", "386D", "387F", "477D", "485A", "621G", "332A", "332B",
"311E", "387A", "387C", "387D", "479B", "628G", "637D", "676E", "685A", "312E", "312F",
"312G", "380A", "389A", "389B", "389C", "451D", "466A", "466B", "466C", "526E", "546A",
"546C", "546D", "546E", "641A", "641B", "642A", "642B", "643A", "644A", "651A", "651B",
"654A", "655A", "656A", "676D")
then metier_fp="tech";

/*SECURITE, DEFENSE*/
    else if pe in ("334A", "452A", "452B", "531A", "531B", "531C", "532A", "532B",
"532C", "533A", "533C", "534A", "534B", "5300")
then metier_fp="securite_def";

/*EDUCATION, FORMATION, RECHERCHE*/
    else if pe in ("341A", "342A", "421A", "421B", "422A", "422B", "422C", "341B",
"343A", "422D", "422E", "342E", "479A", "423A", "423B", "4200")
then metier_fp="educ_form_rech";

/*SPORTS ET LOISIRS, ANIMATION, CULTURE*/
    else if pe in ("351A", "425A", "352A", "353A", "353B", "353C", "465B", "637C",
"352B", "354A", "354B", "354C", "354D", "465A", "637B", "465C", "435A", "435B", "424A",
"354G")
then metier_fp="sp_anim_cult";

/*BATIMENT, TRAVAUX PUBLICS*/
    else if pe in ("382A", "382B", "382C", "382D", "472A", "472B", "472C", "472D",
"481A", "481B", "621A", "621B", "621C", "621D", "621E", "621F", "632A", "632B", "632C",
"632D", "632E", "632F", "632G", "632H", "632J", "633A", "671A", "671B", "681A", "681B")
then metier_fp="bat_tp";

```

```
/*ENTRETIEN, MAINTENANCE*/
    else if pe in ("387E", "477B", "477C", "486A", "486D", "486E", "525A", "525B",
"525C", "525D", "525D", "628A", "628B", "628E", "632K", "633B", "633C", "633D", "634A",
"634C", "634D", "684A", "684B")
then metier_fp="entret_maint";

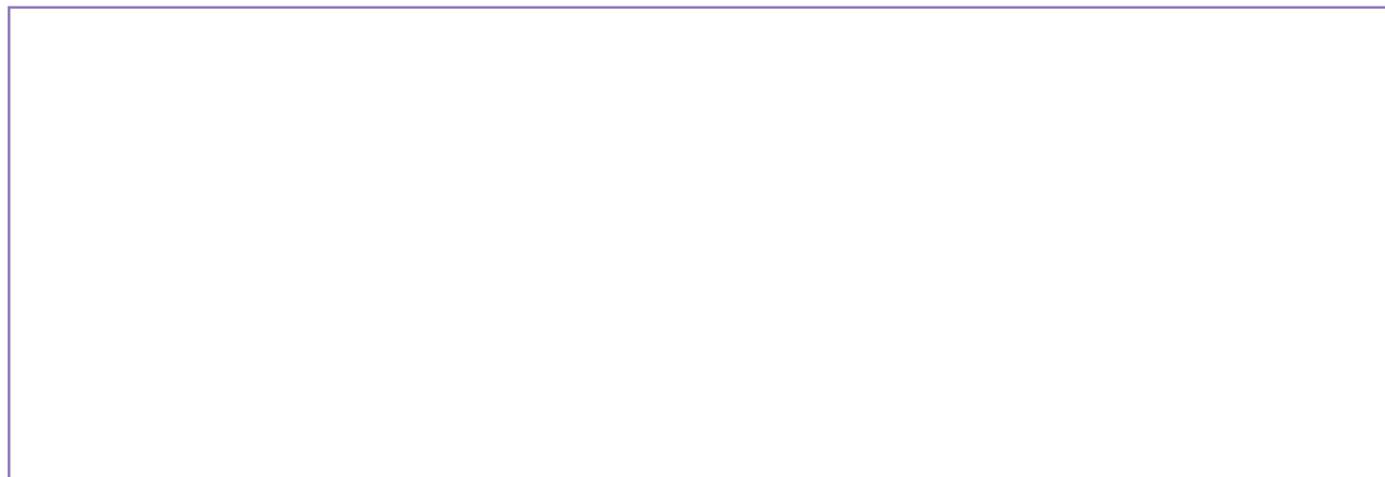
/*SOINS*/
    else if pe in ("311C", "311D", "344A", "344B", "344C", "344D", "431A", "431B",
"431D", "431E", "431F", "432B", "432D", "433A", "433B", "433C", "433D", "526A", "526B",
"526D", "311B") then metier_fp="soins";

/*SERVICES A LA PERSONNE, RESTAURATION*/
    else if pe in ("377A", "468A", "468B", "488A", "488B", "561A", "561D", "561E",
"561F", "636A", "636B", "636C", "636D", "683A", "431C", "526C", "562A", "562B", "563A",
"563B", "563C", "564A", "564B") then metier_fp="serv_pers";

/*ACTION SOCIALE*/
    else if pe in ("434A", "434B", "434C", "434D", "434E", "434F", "434G")
then metier_fp="action_soc";

/*ESPACES VERTS ET PAYSAGES*/
    else if pe in ("381A", "471A", "471B", "480A", "480B", "533B", "631A", "691A",
"691B", "691C", "691D", "691E", "691F", "692A")
then metier_fp="esp_verts_paysa";

/*France télécom, la Poste exclus*/
    if pe in ("333C", "333D", "451A", "451B", "521A", "521B")
then metier_fp="hors_fp";
```



Directrice de la publication : Marie-Anne Lévêque
Rédacteur en chef : Adrien Friez
Chargé de publications statistiques : Jose-Antoine Cilleros

ISSN : 2267-6483
Documents et méthodes n° 16
Département des études et des statistiques
139, rue de Bercy -75572 Paris Cedex 12

RAPPORT ANNUEL

La collection Rapport Annuel rassemble les rapports publiés par la DGAFP. Le *Rapport annuel sur l'état de la fonction publique* présente, dans la partie « Politiques et pratiques de ressources humaines », les grands axes de gestion des ressources humaines et, dans la partie statistiques « Faits et chiffres », un bilan social de la fonction publique. Cette collection propose également le *Rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique*, dont la première édition est parue en 2014. En sont issues des brochures telles que « Chiffres-clés » et « Tableau de synthèse ».

OUTILS DE LA GRH

Destinée en priorité aux gestionnaires des ressources humaines, cette collection regroupe de nombreux outils d'aide au pilotage utilisés au quotidien par les services RH. Le Répertoire interministériel des métiers de l'État (Rime), le Dictionnaire des compétences, des guides ponctuels, le kit « Démarches, outils et acteurs de la mobilité » à titre d'exemples, en font ainsi partie.

REPÈRES DGAFP

Cette collection regroupe tous les documents, à usage interne ou externe, qui présentent et visent à faire connaître la DGAFP et ses missions.

LES ESSENTIELS

Cette collection - destinée à un large public - rassemble sous forme de fiches ou de livrets pédagogiques, les informations concernant le recrutement, les concours, les carrières, la formation et, au sens large, tous les aspects du parcours professionnel des agents de la fonction publique.

STATISTIQUES ET RECHERCHE SUR LA FP

Cette collection est déclinée en quatre sous-collections, destinées aux décideurs, gestionnaires, statisticiens et chercheurs : « Stats rapides » présente des indicateurs et premiers résultats ; « Point Stat » livre une analyse synthétique des résultats d'enquêtes et d'études statistiques en quelques pages ; « Documents et méthodes » propose des points d'étape sur des travaux de recherche et de méthodologie ; « Études, recherche et débats » présente des analyses approfondies, aussi bien quantitatives que qualitatives.

POLITIQUES D'EMPLOI PUBLIC

Les publications regroupées au sein de cette collection traitent tous les thèmes rattachés à la gestion prévisionnelle des ressources humaines, de la gestion des connaissances à celles des compétences. Elle propose également les protocoles d'accord issus des négociations avec les organisations syndicales représentatives de la fonction publique.